CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 20 février 2012

CP 12/02-18

L'an deux mil douze, le 20 février à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Empociello, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Excusés ayant donné procuration de vote : MM. Cambon et Descazeaux ;

Excusé: M. Hébral.

RESTRUCTURATION DU COLLÈGE OLYMPE DE GOUGES A MONTAUBAN AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX RELATIFS A LA RÉALISATION DES PHASES 2, 3 ET 4 DU PROGRAMME DE RESTRUCTURATION

I – RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme prévisionnel d'investissement relatif aux collèges publics, l'Assemblée Départementale, en sa séance du 14 novembre 2002, a approuvé le programme global de travaux relatif à la restructuration du collège Olympe de Gouges à Montauban, programme décliné en huit phases et estimé à 4 628 300 € T.T.C.

Par délibération du 28 février 2005, la Commission Permanente a désigné la Sémateg en qualité de mandataire pour la réalisation de cette opération dont le programme a été réactualisé sur la base de 7 phases et chiffré à 4 135 000 € T.T.C.

Par diverses délibérations, la Commission Permanente a approuvé les modalités de dévolution des marchés relatifs à la réalisation de la phase 1 (restructuration de la demi-pension), validé le choix définitif des entreprises retenues pour la totalité des lots composant les marchés et arrêté le montant global des marchés à 634 751,81 € H.T. soit 759 163,16 € T.T.C.

Par délibérations successives, la Commission Permanente a approuvé le coût estimatif de l'ouvrage relatif à la réalisation des phases 2, 3 et 4 (restructuration des bâtiments sciences et ateliers technologie) arrêté à 3 423 000,00 € T.T.C., validé le choix définitif des entreprises retenues pour la totalité des lots composant les marchés pour un montant de 2 200 871,09 € H.T. et approuvé des averants aux marchés de travaux réactualisant ainsi le montant global des marchés à hauteur de 2 265 243,48 € H.T.

II – OBJET DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION

La présente délibération a pour objet d'approuver sept avenants aux marchés de travaux relatifs à la réalisation de ces trois phases dont la réalisation a été confiée à la Sémateg par convention de mandat en date du 11 avril 2004.

III – PRÉSENTATION DES AVENANTS

La finalisation des phases 2, 3 et 4 nécessite la passation d'avenants aux marchés de travaux ayant pour objet de prendre en compte diverses adaptations aux travaux réalisés à savoir :

LOT 1: GROS-OEUVRE DÉMOLITION - VRD

Les plus-values constatées proviennent de la différence entre les moins-values concernant la suppression de certaines prestations (décaissés dans les sols, créations d'ouverture) et les plus-values concernant des travaux de démolitions supplémentaires.

LOT 4: MENUISERIE ALUMINIUM - SERRURERIE

Les moins-values constatées proviennent de la différence entre les moins-values dues à la non réalisation des réhausses de garde corps et les plus-values concernant la centralisation des commandes de fermeture, la mise en conformité accessibilité handicapés des cages d'escalier, la révision des garde corps et la pose de film translucide sur les vitrages des sanitaires et de la salle serveur informatique.

LOT 5: MENUISERIE BOIS

Les travaux supplémentaires concernent l'ajout d'un plan de travail en stratifié dans la salle ULIS (Unité Localisée pour l'Insertion Scolaire).

LOT 6: REVÊTEMENTS SCELLÉS SOLS ET MURS

Les travaux supplémentaires concernent l'ajout de faïences au-dessus des points d'eau et plans de travail.

LOT 7: REVÊTEMENTS SOLS COLLÉS

Les travaux en plus-value sont dus à la modification des revêtements de sols au niveau des entrées afin de faciliter l'entretien ultérieur des bâtiments.

LOT 8: PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE

Les travaux modificatifs concernent la mise en place de bacs supplémentaires dans la salle ULIS et de deux éviers et meubles dans les salles de dessins, la dépose et la repose de radiateurs au rez-de-chaussée, la modification de robinetterie et vidoirs, amenées d'eau chaude aux 1er et 2ème étages.

LOT 9: ELECTRICITE COURANTS FORTS FAIBLES

Les travaux supplémentaires concernent l'équipement en luminaires extérieurs pour la mise en conformité aux normes d'accessibilité et le câblage informatique dans les salles.

Le montant des avenants majore le montant global des marchés relatifs à la réalisation de l'opération de 16 909,09 € H.T. et æ présente selon les conditions ci-après définies :

| LOT | Nature des travaux | Attributaire | Offre de base (HT) + avenants n° 1, 2 et 3 | Avenant n° 4 (H.T) | Total marché (H.T) |
|-----|--|------------------------|--|-----------------------|-----------------------|
| 1 | Démolitions - Gros oeuvre - VRD | MIQUEL (82) | 188 313,62 € | 2 359,49 € | € 190 673,11 € |
| 2 | Etanchéité | ARTYBAT (82) | 143 353,21 € | / | 143 353,21 € |
| 3 | Plâtrerie – Isolation - Faux-Plafonds | MMP (82) | 253 617,48 € | / | 253 617,48 € |
| 4 | Menuiserie aluminium Serrurerie | POUX (82) | 390 853,05 € | -2 213,60 € | 388 639,45 € |
| 5 | Menuiserie bois | BATTUT (82) | 177 687,61 € | 1 227,00 € | € 1 8 914,61 € |
| 6 | Revêtements scellés sols et murs | LAGARRIGUE (82) | 58 397,38 € | 614,55 € | 59 011,93 € |
| 7 | Revêtements sols collés | SOL FRANCAIS (82) | 131 107,51 € | 3 550,01 € | 134 657,52 € |
| 8 | Plomberie – Sanitaire Chauffage | QUERCY CONFORT (82) | 387 619,14 € | 5 699,95 € | 393 319,09 € |

| LOT | Nature des travaux | Attributaire | Offre de base (HT) + avenants n° 1, 2 et 3 | Avenant n° 4 (H.T) | Total marché (H.T) |
|-----|--|----------------|--|-----------------------|-----------------------|
| 9 | Électricité - Courants forts et faibles | MPE (82) | 331 684,80 € | 5 671,69 € | 337 356,49 € |
| 10 | Peinture revêtements muraux nettovage | ROUDIE (82) | 153 240,90 € | / | 153 240,90 € |
| 11 | Équipement cuisine | TECNIS (31) | 49 368,78 € | / | 49 368,78 € |
| | TOTAL H. | 2 265 243,48 € | 16 909,09 € | 2 282 152,57 € | |

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 9 janvier 2012, s'est prononcée favorablement sur les avenants proposés d'un montant de 16 909,09 € H.T.

Ainsi, le montant des marchés initialement arrêté à 2 200 871,09 € H.T. est réactualisé à hauteur de 2 282 152,57 € H.T.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération du Conseil Général du 14 novembre 2002 approuvant le programme global de travaux relatif à la restructuration du collège Olympe de Gouges à Montauban, programme décliné en huit phases,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 9 janvier 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE:

Approuve les sept avenants aux marchés de travaux relatifs à la réalisation des phases
2, 3 et 4 (restructuration des bâtiments sciences et ateliers technologie), confiée à la
Sémateg par convention de mandat du 11 avril 2004, marchés conclus sur la base d'une plus value de 16 909,09 € HT :

| LOT | Nature des travaux | Attributaire | Offre de base (HT) + avenants n° 1, 2 et 3 | Avenant n° 4 (H.T) | Total marché (H.T) |
|-----|--|------------------------|--|-----------------------|-----------------------|
| 1 | Démolitions - Gros oeuvre - VRD | MIQUEL (82) | 188 313,62 € | 2 359,49 € | 190 673,11 € |
| 2 | Etanchéité | ARTYBAT (82) | 143 353,21 € | / | 143 353,21 € |
| 3 | Plâtrerie – Isolation - Faux-Plafonds | MMP (82) | 253 617,48 € | / | 253 617,48 € |
| 4 | Menuiserie aluminium Serrurerie | POUX (82) | 390 853,05 € | -2 213,60 € | 388 639,45 € |
| 5 | Menuiserie bois | BATTUT (82) | 177 687,61 € | 1 227,00 € | 18 914,61 € |
| 6 | Revêtements scellés sols et murs | LAGARRIGUE (82) | 58 397,38 € | 614,55 € | 59 011,93 € |
| 7 | Revêtements sols collés | SOL FRANCAIS (82) | 131 107,51 € | 3 550,01 € | 134 657,52 € |
| 8 | Plomberie – Sanitaire Chauffage | QUERCY CONFORT (82) | 387 619,14 € | 5 699,95 € | 393 319,09 € |
| 9 | Électricité - Courants forts et faibles | MPE (82) | 331 684,80 € | 5 671,69 € | 337 356,49 € |
| 10 | Peinture revêtements muraux nettoyage | ROUDIE (82) | 153 240,90 € | / | 153 240,90 € |
| 11 | Équipement cuisine | TECNIS (31) | 49 368,78 € | / | 49 368,78 € |
| | TOTAL H.7 | 2 265 243,48 € | 16 909,09 € | 2 282 152,57 € | |

ainsi, le montant des marchés initialement arrêté à 2 200 871,09 € H.T. est réactualisé à hauteur de 2 282 152,57 € H.T.

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les avenants correspondants et autorise à cette même fin, le Président de la Sémateg agissant en qualité de mandataire.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,